



Dossier D'information

Veillez trouver ci-joint tous les éléments nécessaires à l'inscription de votre enfant au sein de notre club.

Ce dossier est à remettre complet aux membres du bureau ou à l'entraîneur de votre enfant Avant le du 1 octobre, après votre enfant n'aura accès ni aux entraînements, ni aux compétitions si son dossier complet ne nous est pas remis.

A RENDRE :

1. Fiche d'inscription :

- * Remplir la **demande de licence** avec signature du responsable de l'enfant. Copie à remplir sur pour action du président
- * Faire remplir le **certificat médical annuel de non contre indication à la pratique du Cerf-volant en compétition** par votre médecin directement sur la fiche (si possible).

2. Fiche de renseignements du club :

- * Remplir la fiche (5 rubriques à signer par le responsable d'un enfant mineur).

3. Déplacement des équipes à l'extérieur (sauf Ecole de basket, Seniors et Loisirs) :

- * Remplir la feuille avec signature du responsable de l'enfant.

4. Une photo récente du licencié (indispensable). Mettre le nom derrière.

5. La cotisation, 85€00 un ou trois chèques (*l'assurance est comprise dans la cotisation hors assurance matériel*). Et un Chèque de 30€ pour avance sur frais de déplacement annuel

6. Une enveloppe timbrée avec le nom et l'adresse du responsable de l'enfant (ajouter le nom de l'enfant si différent du responsable).

7. Horaire et lieu d'entrainement entrainement Gymnase des Maillettes

le Samedi de 9h30 à 13h00

le Dimanche de 9h30 à 13h00

le Lundi soir de 21h00 à 22h30



A GARDER pour information :

- * Règlement intérieur du club (à lire avec votre enfant).
- * Planning des entraînements.
- * Coût des cotisations.

ATTENTION : Pour éviter toute contestation le règlement de la cotisation devra se faire impérativement par chèque afin de posséder une preuve comptable du paiement.

Mode paiement Accepter également

Coupon ANCV

Coupon Sport

REGLEMENT ET TARIF « FAMILLE »

Vous avez la possibilité de régler la ou les cotisation(s) en 3 fois. Les chèques sont exigés à l'inscription, doivent être datés du jour de l'émission, et être d'un montant entier en €

Ils seront mis en banque aux dates suivantes :

1^{er} chèque :	30 Septembre
2^{ème} chèque :	30 Octobre
3^{ème} chèque :	30 Novembre